# LES FANTE ET LA CACAOCULTURE EN CÔTE D'IVOIRE (1870-1958),

Mathieu MIESSAN (Université Alassane Ouattara-Bouaké - RCI)

### koblanottou@gmail.com

#### Résumé

L'économie de la Côte d'Ivoire précoloniale était fondée sur la culture de tubercules. Avec la colonisation française et l'objectif de l'Administration coloniale, l'économie de ce pays devient une économie pérenne axée sur la cacaoculture. Avant d'arriver à cette économie pérenne, les populations de la colonie s'opposent à cette nouvelle culture, à la suite de l'imposition faite par l'Administrateur général de la colonie. Ayant une forte connaissance de cette culture, les Fante réalisent les premières plantations de cette culture. Ces premières tentatives donnent des résultats positifs. Ceux-ci amènent l'Administration coloniale à mettre les moyens nécessaires pour la réussite de cette culture. La problématique de cette s'étude est de savoir l'apport de Fante dans le développement de la culture de cacaoyer en Côte d'Ivoire. Les sources d'archives et la documentation bibliographique sont la base de recherche. Elles montrent que les Fante ont joué un rôle essentiel dans la vulgarisation de cette culture en Côte d'Ivoire.

**Mots clés :** Fante, cacaoculture, administration coloniale, mutation, peuples autochtones

#### THE FANTE AND COCOACULTURE IN IVORY COAST (1870-1958)

#### **Abstract**

In the precolonial era, the economy of Cote d'Ivoire was centred on tuber culture. With the French colonisation and the objective of the colonial administration, the economy of the country has become a perennial one based on cocoa culture. Before the perennialization of the economy, the colonial populations opposed to that new culture due to the constraints which were imposed by the general administrator of the colony. Based on their prior knowledge in that culture, the Fante have achieved their first cultural plantations. These first attempts were successful. The latter made the colonial administration take necessary measures for the success of the culture. This study aims at analysing the outcome of the Fante people in the development of cocoa culture in Ivory Coast. Archive sources and bibliographical documentations are the basis for this research. They show that the Fante people played a major role in the spread of that culture in Ivory Coast.

**Keywords:** Fante, cocoa culture, colonial administration, mutation, indigenous people

#### Introduction

L'économie de la Côte d'Ivoire était basée sur la culture de tubercules, de céréales, de cueillettes, de produits de ramages. Avec l'avènement de la

colonisation, certaines cultures dites "industrielles" furent introduites. Elles sont le coton, le café, le cacao etc. Les deux dernières cultures ont été introduites par le négociant français Arthur Verdier (M. Zike, 1990, p.19). À partir de 1880, les premiers essais de ces cultures sont réalisés à Elima dans la région d'Assinie. L'introduction de ces cultures avait pour objectif de donner un atout économique pour l'industrie de la métropole et de procurer des recettes constantes aux colonies françaises (J. Assoumou, 1977, p. 80). Elles vont amener l'économie de la Côte d'Ivoire qui était fondée sur l'économie de tubercules, à passer à l'économie pérenne. Ainsi, elle passe d'une économie de subsistance à l'économie de marché et permet à la colonie d'être la plus riche des colonies de l'Afrique occidentale française (AOF) (M. Keita, 2012, p. 8).

La mutation induite par cette culture est mal perçue par les peuples de la Côte d'Ivoire. Ils exprimèrent une vive résistance à l'instauration à cette culture. Face à cette opposition, Angoulvant va imposer en 1908 aux populations cette culture. Mais, avant cette imposition, les Fante qui se livraient à cette culture à partir de 1895 sur des parcelles de 2 à 3 hectares sont originaires de la Côte de l'Or. Ils sont issus de différentes régions du pays fante. Ils migrent en Côte d'Ivoire dès le XIX siècle où ils s'installèrent dans les zones à forte densité commerciale. Cette vague fut à l'origine de l'arrivée de nouveaux migrants fante qui introduisit des cabosses et permit les ensemencements à Tiassalé (H. F.Ellen et al, 2000, p. 22). En 1904, la production du cacao est de 2 tonnes (H.F. Ellen et al, 2000, p.22). Cette donnée est due au fait que les plantations sont faites sur des sols pauvres et mal entretenues, qui ne tardent pas à disparaître en totalité ou en partie (L. Burle, 1952, p. 12).

Avec l'implication des Fante, de l'Administration et des Européens, la production est estimée à dix mille (10000) tonnes en 1919 (H.F. Ellen, et al, 2000, p.23). Les conditions naturelles favorables à la cacaoculture et l'opposition des peuples autochtones sont les facteurs essentiels de la participation des Fante à cette culture. Les bornes chronologiques sont 1870 et 1958. L'année 1870 marque l'introduction de la plante du cacaoyer par les Fante et les premiers essais sont réalisés par Arthur Verdier (D.K. Kouadio, 2016, p.256). L'année 1958 signale les retombées économiques et sociales de la cacaoculture.

L'objectif de cette étude est de montrer l'impact que les Fante ont eu dans le développement de la culture pérenne en Côte d'Ivoire. La question principale qui découle de tout ce qui précède est : quel fut l'apport des Fante au développement de la cacaoculture en Côte d'Ivoire de 1870 à 1958?

La démarche méthodologique employée pour résoudre la problématique a consisté à convoquer les sources écrites et la documentation bibliographique, abordant la question de la cacaoculture. L'analyse critique des informations issues de ces sources et de cette documentation bibliographique et la confrontation desdites informations, nous ont permis, de bâtir notre étude autour de trois parties. D'abord dans la première partie, il s'agit de présenter les conditions naturelles

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> ANCI 1RR 71. Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Poste de Tiassalé. Culture du cacaoyer en Côte d'Ivoire 1908

ayant contribué au développement de cette culture et l'hostilité des peuples autochtones à l'égard de l'introduction de cette nouvelle culture. Ensuite, la deuxième partie analyse les raisons de l'implication des Fante. Enfin la troisième partie, mettra en exergue les mutations socio-économiques.

# 1. Les facteurs favorables au développement de la cacaoculture en Côte d'Ivoire

Le développement de la cacaoculture en Côte d'Ivoire a été possible grâce aux conditions naturelles et à une attitude méfiante des peuples face à son introduction.

#### 1.1. Les conditions naturelles propices au développement de la cacaoculture

La participation des Fante à la cacaoculture est liée aux prédispositions naturelles du milieu. Elles leur ont permis de faire du Sud de la Côte d'Ivoire, le territoire essentiel de leur établissement et au développement de la culture du cacao. Le processus d'occupation du milieu naturel, est une nécessité de tout fondement de compréhension d'établissement et de rendement de cette culture. Ceux-ci montrent l'importance de la végétation, du climat, du relief et du sol de cette région. L'examen des conditions naturelles permettra de comprendre le rôle dans l'installation et l'essor des Fante. Le Sud est caractérisé par une monotonie du relief, dont la partie du Sud-Est qui fut la zone de prédilection de la culture de plantation, marque un fragment de la vaste pénéplaine. Le relief du Sud et de l'intérieur, est défini par une monotonie peu accidentée, mais favorable à la création des plantations du cacao, à l'installation des hommes et au tracé des voies de communication, permettant l'écoulement des produits agricoles vers la côte.

Les facteurs climatiques sont l'ouvrier décisif de la vie humaine (F. Braudel, 1990, p. 201). Ils sont responsables de la vie équitable des paysans, car ils ont une valeur déterminante dans la production agricole. Le Sud a la forte zone de pluviométrie car ses données s'intercalent entre 1300 à 2500mm d'eau par un an. Cette situation est propice à la vie agricole. La primauté des précipitations en fonction de la température s'explique par les variations du temps et de l'espace, qui n'interviennent, ni dans le choix des espèces cultivées, ni dans le rythme de la vie paysanne, mais étant supérieure à 25°C (J. Gaston, 1944, p.18) avec des orages, permettent la croissance de toute culture des espèces tropicales. Les activités agricoles se mêlent aux saisons de pluies, à une exception près de la petite saison sèche et le début de la grande saison sèche où, les paysans peuvent entreprendre et « [...] assurer la floraison et la nouaison c'est-à-dire la formation de cerises. L'absence de l'une de ces pluies ou des deux à la fois est catastrophique » (J.B.A. Yapo, 2016, p.88) pour ces périodes agricoles. Elles permettent aux plantes d'avoir un bon rendement.

À cela, nous nous demandons l'apport de la végétation dans ces activités agricoles. La couverture végétale était au départ dominée par une forêt ombrophile comprenant trois (03) types de végétations en une sorte de mosaïque végétale. Elle

est composée de la forêt dense sempervirente, les formations hydromorphes et les savanes-pré-lagunaire. La forêt dense sempervirente, joua un rôle important dans les activités agricoles. Son importance s'explique par le fait qu'elle appartient au grand ensemble dense tropical humide. Elle est composée d'une multitude d'arbres, permettant l'abondance de lianes, de lutter contre la pénétration de la lumière solaire en son sein, conduisant à une forte humidité de cette forêt. Elle rend le sol propice à cette culture. Les sols jouent un rôle important dans la pratique de la cacaoculture. La bonne précipitation et couverture végétale apportent aux sols des substances utiles pour la préservation de sa richesse. Ils sont des données physiques favorables à cette culture. Le sol est non seulement le réceptacle, mais aussi, le socle de toutes les plantes. Car elles puissent la quasi-totalité des éléments nutritifs pour leur croissance. Ainsi les données climatiques et végétales constituent les facteurs essentiels pour le sol, permettant un meilleur rendement de cette culture.

Elles sont des facteurs prépondérants à la fertilité du support et du réservoir des plantes. Le Sud est une zone caractérisée par un climat subéquatorial et un climat tropical humide. Cette interaction de deux climats concorde aux sols ferralitiques et sablo-argileux. Le premier sol est le plus dominant et plus adéquat à la cacaoculture. Les conditions naturelles permirent aux Fante de pratiquer cette culture. Cette indispensabilité de ces facteurs, à l'extension de cette culture a été perçue par Simon :

Le cacaoyer à une zone d'habitat relativement limitée sur a surface du globe par suite de certaines conditions qu'exigent rigoureusement sa croitre et sa fructification. Ainsi la régularité du climat et de la température, la fréquence des pluies et la richesse du sol sont particulièrement indispensable pour le développement normal de cette plante. Or, la Côte d'Ivoire et surtout la zone maritime où trouve toutes ces conditions réalisées d'une façon parfaite et c'est ce qui a frappé justement nombre d'observateurs. C'est pourquoi aussi longtemps, des entreprises, dont quelques-unes très importantes ont été faites sur plusieurs points de la côte. <sup>2</sup>

Outre ces conditions naturelles favorables à la cacaoculture, il eut le mécontentement des peuples autochtones.

## 1.2. Peuples hostiles à l'introduction de la cacaoculture

L'agriculture est la principale activité de la Côte d'Ivoire. Elle est à dominance tubercules. Elle est due à la présence de la forêt qui favorise le développement de cette activité. L'originalité de cette civilisation agraire répond à la structure sociale constamment égalitaire, à la politique basée sur la production agricole et à un équipement ordonné sur la mise en valeur des terres inondables et à l'exploitation des tubercules destinées aux échanges. Cette production à dominance tubercule ne cadre pas avec l'ambition de l'Administration qui veut faire de la colonie une zone d'exploitation agricole industrielle à grande échelle. La

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> ANCI 1RR 71. Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Poste de Tiassalé. Culture du cacaoyer en Côte d'Ivoire 1908

substitution de l'économie agraire axée sur les plantes à tubercules ruinerait leur intérêt économique de ces peuples. Ils étaient contre la pénétration coloniale.

Ces mesures étaient destinées à la détérioration de la vie sociopolitique et économique. D'où le rejet de toutes actions de la part de ces peuples. Vu son objectif à l'échelle mondiale, elle imposa en 1908. Deux raisons expliquent la non-participation à cette culture. La première découle de la rétrogression de la population à un rôle de corvéable à souhait par l'Administration, entrainant à la dépossession de leurs terres au profit des concessions privées. Les Baoulé n'avaient plus accès aux terres pour pratiquer cette culture. La raison est liée à l'imposition générale de la cacaoculture par l'Administration. D. K. Kouadio (2016, p. 257).

Nous partageons son avis concernant la deuxième raison, mais nous exprimons notre scepticisme à la première raison, car, lui-même révèle, qu'il fut difficile à l'Administration de s'imposer aux Baoulé (D.K. Kouadio, 2016, p.188). La pénétration coloniale française et l'introduction de la cacaoculture en pays baoulé débute dès le XX<sup>e</sup> siècle. Comment comprendre un pays que l'Administration coloniale a du mal à s'imposer, sa population joue le rôle de corvéable à souhait ? La population ne voulait pas pratiquer toutes cultures forcées.

La deuxième raison est la non-ouverture au circuit monétaire de ces peuples notamment les Abbey M. Keita, (2012, p.112). Ils ne participaient plus à la traite du latex du XX<sup>e</sup> siècle qui bouleversa l'économie des autres peuples de la forêt et les amena, après la crise du caoutchouc à chercher d'autres sources de revenus qu'ils trouvent dans les cultures commerciales (M. Keita, 2012, p.112). C'est pendant cette période qui s'ouvre à la construction du chemin de fer. Ces populations sont soumises aux travaux forcés. Celle-ci leur empêche de s'adonner à la cacaoculture. Ils participaient à la mise en place des infrastructures, mais, ceux-ci étaient en nombre réduit et journaliers. Traités pour insoumis, et sauvages, les Abbey étaient épargnés par l'Administration pour le recrutement de la construction du cher de fer. Elle voulait des hommes dociles. C'est pourquoi la mise en place de l'infrastructure ferroviaire, n'est pas la cause la non-participation des Abbey à la cacaoculture. Car il n'existe pas de relations entre l'avènement du chemin de fer en 1906 à Agboville, l'imposition de la cacaoculture en 1908 et la période de guerre en 1910.

L'idée selon laquelle, ils n'étaient pas ouvert au circuit monétaire est écartée car « [...] les commerçants de Grand-Bassam estimèrent en 1910 que le désarmement brutal et sans indemnité dont Angoulvant s'était fait l'apôtre était une des raisons essentielles du soulèvement des Abbey. ». ³ Ils étaient en contact avec les commerçants nzema et fante. Ils étaient des partenaires commerciaux des

-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> ANCI 1DD 186 Colonie de Côte d'Ivoire. Questionnaire du Gouverneur Général relatifs à la révolte des Abbeys. Questionnaire au commerce et réponse. Réponse au questionnaire remis par Monsieur le Gouverneur Général au commerce de Grand-Bassam.

fauteurs de troubles. 4 Ils étaient ouverts au circuit monétaire, car les transactions entre ces peuples participaient aux échanges commerciaux. La raison principale de l'opposition de ces peuples à cette culture est la sauvegarde de l'indépendance et l'intégrité territoriale face à toute agression extérieure. Ils sont jaloux de leur indépendance et de leur liberté. 5 L'acceptation de cette culture revenait à remettre en cause leur liberté et leur indépendance territoriale et agricole. Aussi c'était une manière d'entériner la colonisation et ses méthodes brutales et répressives. La participation à la cacaoculture apparait aux yeux des peuples, gênante parce que l'imposition d'une culture pérenne est une aliénation aux habitudes de vie agricole. La préférence de la culture de tubercules découle du fait que les résultats sont immédiats et permettent de participer aux échanges commerciaux. Vu la détermination de l'Administration, Ils furent obligés d'accepter, toujours est-il qu'ils exprimaient une opposition farouche à la cacaoculture. L'une des méthodes furent le sabotage de la plantation. Cette attitude est qualifiée par l'Administration comme la paresse (M. Keita, 2012, p. 113). Elle avait pour but de réduire toute réussite des plantations. Ils s'attaquèrent à l'installation des pépinières, leur arrosage, aux opérations de trouaison, de transplantation et d'entretien. Ils arrosaient avec de l'eau bouillante pendant les nuits les jeunes plantations ou de semences de cacaoyer pour assurer l'échec de ses plantations (M. Keita, 2012, p.113).

Ils appliquèrent les moyens du non-respect de la culture. Ils connaissaient que toute réussite de plantations découle de l'influence des opérations de préparations des semis. Par la négligence, l'absence d'entretien des champs ou le manque de soins culturaux des plantations étaient une méthode de sabotage de la cacaoculture. Celle-ci ne conduisit pas à la croissance des plantes. Ainsi, les herbes envahissent les plantations de cacaoyer. Elles reçoivent de l'entretien de la part des paysans, lorsqu'ils sont menacés par les gardes de cercles ou l'annonce de la visite du chef de poste (M. Keita, 2012, p.114). Cette attitude des paysans témoigne qu'ils n'appréciaient pas cette culture.

Ces données montrent leur désengouement à cette culture. Ils rejettent tout intérêt à cette plante. Car elle était une culture du colon, qui ruine la culture de tubercules, qui est leur culture. Pour eux, l'introduction de cette culture mettra fin à leur indépendance des activités agricoles et leur rythme de vie. L'indépendance et l'intégrité territoriale sont mises en cause, raison de leur refus à la participation à cette culture. Leur hostilité avait pour objectif de sauvegarder la culture de tubercules qui constitue l'épine dorsale de leur économie. Les conditions naturelles de la Côte d'Ivoire ont joué un rôle important déterminant dans le développement de la culture du cacaoyer. À cela s'ajoute l'opposition exprimée par les peuples à

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> ANCI 1RR 12 (3) Colonie de Côte d'Ivoire, Circulaire au sujet du mouvement commercial. Les Abbey et les Attié étaient ceux que l'Administration qualifiait de fauteurs de troubles.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> ANCI 1EE 122 (1) Colonie de Côte d'Ivoire. Rapports mensuels 1903-1913.

l'introduction de la cacaoculture. Tous ces facteurs ont été des atouts favorables à la participation des Fante à cette culture.

## 2. La participation des Fante à la cacaoculture en Côte d'Ivoire.

La cacaoculture fait son apparition en 1871 en Gold Coast et en 1881 débute ses exportations vers la Grande-Bretagne. Deux foyers furent les principaux lieux de production : la "Easter Region" et la "Central Region" qui bénéficient de densités de populations et des espaces favorables à cette culture. Les raisons de la présence des commerçants fante en Côte d'Ivoire sont d'ordre : économique et politique.

#### 2.1. Les raisons économiques

La raison économique est liée à la recherche du profit. Cette attitude conduit les Fante à s'engager dans la cacaoculture. Ils étaient investis dans le domaine commercial et exerçaient un rôle incontournable dans l'import/export dans les ressources agricoles et forestières. Dans les relations commerciales, les populations autochtones eurent de la préférence à échanger avec les commerçants fante, par rapport aux commerçants français. Cette préférence conduit l'Administration à prendre des mesures de patente, de taxes contre ces commerçants. Bien qu'au départ, elle resta taciturne aux reproches que les commerçants français exprimaient à l'égard de commerçants fante. Mais, elle finira par leur donner raisons.

Elle parvint à faire disparaitre les commerçants fante qui avaient le monopole de l'import/export dans cette colonie (A. Heuer, 1992, p.287). En 1904, elle éleva des patentes pour les traitants, les commerçants fante par un accord tacite, si bien que la grande majorité de ces agents commerciaux fante se retire du commerce (A. Heuer, 1992, p.287). Ce retrait ne signifiait pas la disparition totale des commerçants dans la colonie, car ils se tournaient dans le domaine agricole. De fait, vu les mesures contraignantes que l'Administration imposait aux commerçants, traitants, qui détenaient le monopole du commerce du caoutchouc et la désaffection du caoutchouc, qu'ils subissaient de la part des récolteurs de ce produit, ces Fante se tournèrent vers cette nouvelle culture.

Parmi les commerçants fante qui s'étaient reconvertis en planteurs du cacaoyer on peut citer : Morgan Dougan, Francis Micah James Morrison. Le cas de Morgan Dougan et James Morrison fut des exemples illustratifs de la reconversion des commerçants fante en planteurs de la culture de rente. Morgan Dougan s'était établi dans un premier temps à Grand-Bassam, puis à Grand-Lahou et enfin de manière définitive à Tiassalé vers 1900. Dans ces localités, il s'adonnait aux activités commerciales où, il possédait une succursale, de même qu'une chaloupe

Cape Coast. Ces dénominations sont anglaises.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> La "EasterRegion" et la " Central Region" sont deux régions du Ghana actuel. La première région est située au Sud-Est du Ghana avec pour capitale la ville d'Accra, et la seconde région est localisée au centre la partie du Sud du même pays. Elle a pour capitale

en vapeur destinée à la collecte et au transport de ces marchandises. Avec ces mesures qui pesaient sur les activités commerciales, il se tournait à la cacaoculture. <sup>7</sup> A Tiassalé, il crée une vaste plantation de cacaoyer dont la superficie était 203 hectares 23 ares. <sup>8</sup> Cette reconversion réussie dans cette culture fut perçue par Angoulvant qui note :

Il résulte du rapport de M. l'administrateur Simon qu'à Tiassalé, la culture de cacaoyer est entrée en pleine action grâce à l'initiative prise par M. Dougan Morgan. Ce dernier m'écrit à me faire savoir qu'il avait effectué une importance mise en place de jeunes cacaoyers, et qu'il attendait des graines en vue de nouveaux semis. Il ajoute qu'il a instruit les indigènes sur les avantages de la culture du cacaoyer et propose des mesures susceptibles d'amener l'extension de cette culture. Enfin, il formule une demande pouvant à l'instruction par lui, d'élèves-moniteurs des villages voisins. 9

Aussi, il proposa de fournir de cabosses à l'Administration pour mieux rendre cette culture extensive. Elle estima que le prix de cabosses proposé par Morgan Dougan était excessif et qu'il fallait une réduction du prix. Il réduisit le prix de 20 centimes par cabosses et il en apporta en grande quantité les grains à ses propres frais. <sup>10</sup> Ce qui montre la certitude du profit qu'il gagnait à travers cette culture. La vente des produits agricoles permit à Morgan Dougan de réaliser un chiffre d'affaires de valeur de 380.000 francs dans ses entrepôts de Tiassalé. <sup>11</sup> La réalisation de profit de Morgan Dougan issue de sa reconversion réussie dans cette culture, conduisit à l'arrivée d'une autre vague de commerçants-planteurs dans la colonie où ils s'établissaient à Tiassalé. Parmi eux, nous avons Anoman Jones, Bansah Joseph, Codio Abraham, Cornelius James, Cornelius Georges. <sup>12</sup> Ils investissaient dans la cacaoculture. Ils eurent de vastes plantations de cacao. Outre, ces raisons, soulignons les raisons politiques.

#### 2.2. Les raisons politiques

Dans sa politique de faire de cette colonie, un territoire agricole pour l'industrie française, l'Administration va faire adoptée la cacaoculture aux peuples

-

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> ANCI 1EE 28 (2) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Renseignement sur le cercle de Baoulé 1903.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> ANCI 1QQ 9 Colonie de Côte d'Ivoire. Liste et adresse des maisons de commerce de la colonie de Côte d'Ivoire. Note sur le commerce dans les cercles de Korhogo et Agboville, 1907, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> ANCI 1RR 74, Colonie de Côte d'Ivoire, Cercle des Lagunes, du Baoulé, Bingerville le 28 septembre 1908.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> ANCI 1RR 74, Colonie de Côte d'Ivoire, Cercle des Lagunes, du Baoulé, Bingerville le 28 septembre 1908

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> ANCI 1EE 36 (1) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Renseignement sur le cercle de Baoulé 1<sup>ere</sup> partie Toumodi de 15 mars 1904

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> ANCI 1QQ 9 Colonie de Côte d'Ivoire. Liste et adresse des maisons de commerce de la colonie de Côte d'Ivoire. Note sur le commerce dans les cercles de Korhogo et Agboville, 1907, 1913.

autochtones. Cette situation conduisit les commerçants et récolteurs du caoutchouc fante à embrasser cette culture. Car, elle donnait aux Fante deux possibilités de survie de leur activité. La première possibilité était le paiement d'une taxe d'abattage et seconde possibilité était la création d'une plantation du cacaoyer sur des vastes superficies. Cette dernière option fut celle adoptée par les commerçants et les récolteurs fante. Le choix de la création de la culture de rente a été accepté pour éviter le paiement de taxe. Dans la voie de l'imposition de manière voilée de cette culture aux Fante, ne leur permirent pas de prendre très bien les dispositions de l'entretien des plantations.

Mais, les données à l'égard de cette culture changèrent, lorsque les premiers essais apportaient des productions appréciables. Le nombre de planteurs connut une augmentation. Ils se mirent à planter résolument à la besogne et défrichement de nouveaux terrains, conduisant à leur suite des imitateurs même par les autochtones. À la suite de cet engouement que les commerçants, traitants, les récolteurs eurent à l'égard de cette culture suite à la production appréciable, il était observé que les plantations nouvelles de cacaoyers furent mieux structurés que les premières plantations.

Certes la création de ces plantations durant cette période par les Fante, était sous la pression coloniale pour éviter le paiement de taxe d'abattage, mais ceux-ci étaient bien engagés avant cette décision coloniale. Ces raisons amenèrent certains Fante qu'ils soient traitants, récolteurs ou des commerçants à pratiquer à cette culture. Elle redéfinissait un nouveau rôle aux traitants, colporteurs, ainsi que les récolteurs du caoutchouc fante de manière particulière. Cette nouvelle définition souligne le changement d'opinion envers les récolteurs de latex percus comme les responsables de la détérioration de la forêt, mais aussi la propagande des maladies vénériennes, l'alcoolisme au sein des populations autochtones.

Si les affirmations de l'Administration étaient vérifiées et justes, alors le nouvel enjeu de la politique des récolteurs du caoutchouc et les traitants fante de manière singulière allait se trouver sous autres dimensions (J.B. Seka, 2013, p.395) et non une nouvelle orientation de la politique économique dirigée vers une économie de plantations, qui nécessite, aussi, au défrichement de nouveaux terrains et une cohabitation nouvelle avec ces mêmes populations autochtones de la colonie. Or, le défrichement de nouveaux terrains pour ces nouvelles plantations conduira à une détérioration de l'espace et cette cohabitation engendra elle aussi la propagande de l'alcoolisme. L'Administrateur en chef souhaitait la reconversion des traitants et des récolteurs fante, de manière particulière, pour la vulgarisation de cette culture. C'est pourquoi, il présenta ses objectifs au président de l'Union coloniale, en justifiant ces nouvelles mesures prises pour une éventuelle exploitation des chantiers de caoutchouc. Le Lieutenant-gouverneur Angoulvant exposait de manière explicite les objectifs de cette nouvelle politique :

J'ajoute que si les Fantis peuvent de moins en moins exploiter le caoutchouc, il leur est toujours loisible de porter leur activité réelle, je le reconnais encore sur d'autres points : par exemple, je ne demanderais pas mieux que les voir s'installer dans les cercles du Sud, pour s'y livrer à la culture du cacao. J'ai déjà donné d'ailleurs, des

instructions dans ce sens, aux administrateurs des cercles intéressés. Les Fantis qui voudront planter cacao trouveront auprès de mon administration tout appui désirable. Cette mesure offrira un double avantageux : 1°) le commerce local bénéficiaire du développement cette culture. 2°) le Fanti, essentiellement nomade, s'il peut se transformer en sédentaire, s'attacher au sol, perdra sans nul doute les défauts qui ont fait jusqu'ici sa mauvaise réputation. 13

L'idée cachée de cette politique économique est d'orienter l'économie de plantation axée sur la reconversion des traitants et des récolteurs fante. L'Administration avait pour objectif de donner un nouvel élan à l'économie agricole basée sur la cacaoculture. Car, la culture du caoutchouc connaissait des crises répétitives, à cause de sa forte production à l'échiquier mondial. Ainsi, elle pouvait s'appuyer sur les récolteurs du caoutchouc, traitants et commerçants fante à cause de leur maîtrise agricole, expérience dans la cacaoculture et abnégation, pour donner une nouvelle orientation à l'économie agricole et au commerce local.

C'est pourquoi, Angoulvant mettra en place cette politique de l'acquisition des terres pour la cacaoculture à l'égard des Fante. Les terres étaient accordées aux Fante, qui désiraient pratiquer cette culture, par une simple demande. Par cette simple demande, l'on se retrouvait, par-là dans un régime d'exception envers la législation de la colonie en matière de concession rurale. Certes le régime spécial reconnu par l'arrêté local n°170 du 25 mai 1909 octroyait des avantages administratif et financier aux terres destinées à cette culture (H.A. Yayat, 1979, p.344), mais les Fante bénéficiaient d'un privilège en matière de possession de concession sur des simples demandes. Avec l'arrêté local n°170 du 25 mai 1909, l'Administration encourageait et faisait des avantages à ceux qui voulaient s'investir dans la colonisation agricole. Ils passaient par la modicité de la redevance et la promesse de propriété définitive. La concession définitive s'obtenait au bout de cinq (05) ans à condition de mettre en valeur ces terres par la mise en valeur par la cacaoculture.

La facilitation de la mise en valeur de concession définitive au développement de la cacaoculture, se basait sur le sentiment de la propriété individuelle. Or, cet axiome est l'une des caractéristiques du Fante qui prit part à la migration durant la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il concorde à la dynamique individuelle des Fante. Il fut aperçu par Angoulvant qui estimait que la seule issue de création des intérêts était d'encourager le paysan à cultiver le cacaoyer et cette tendance développera chez lui l'idée de la propriété<sup>14</sup>. Ce qui lui donnera la satisfaction que le travail auquel il s'adonnait et le capital qu'il crée à travers ces plantations ne

1

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> ANCI 1RR 113, Colonie de Côte d'Ivoire, Service forestier, Lettre n°2588. F adressée à Monsieur le président de l'Union coloniale, 17 Rue Anjou, Paris 8° le chef du service forestier Nebout, le 21 mai 1915.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> ANCI 1RR 113, Colonie de Côte d'Ivoire, Service forestier, Lettre n°2588. F adressée à Monsieur le président de l'Union coloniale, 17 Rue Anjou, Paris 8° le chef du service forestier Nebout, le 21 mai 1915.

seront enlevés ni à lui, ni à sa famille : il est donc essentiel que le terrain mis en valeur devienne son bien exclusif (H.A. Yayat, 1979, p.344).

Cette politique de possession de concession mise en place par Angoulvant, donna le droit à une propriété définitive du terrain au planteur après la mise en valeur totale. Cette politique donna des résultats favorables au développement de la cacaoculture. Car, elle permit aux Fante d'avoir accès facile aux terres cultivables pour pratiquer de cette culture. Nous partageons l'idée de J.B.Séka, qui fait savoir : « c'était au regard de ces différentes législation que l'octroi de terrains aux Fante et aux autres Poyofouè sur simple demande et leur installation comme planteurs de cacao en vue de leur reconversion, était avantage pour ces derniers.» (2013, p.398). Les raisons qui amenèrent les Fante, à prendre part à la cacaoculture furent la recherche du profit et l'instauration de patentes, de paiement de taxe et la campagne de la mise en valeur de la culture. Ces raisons furent importantes pour les Fante dans le développement de la culture. La participation des commerçants, les récolteurs fante à la cacaoculture, engendra des mutations socioéconomiques dans la société ivoirienne.

# 3. Les retombées socio-économiques de la cacaoculture sur les sociétés ivoiriennes

L'introduction de la cacaoculture par les Fante et son développement provoquent des mutations socioéconomiques et la naissance d'une nouvelle bourgeoisie de planteurs.

## 3.1. Les mutations des socio-économiques

Le développement de la culture du cacao et les activités liées à cette culture, entrainèrent l'arrivée d'un nombre de migrants dans les régions de Tiassalé, de l'Agneby, du Moronou, Bettié... Cette arrivée de populations dans ces zones forestières caractérisée par une migration temporaire, se matérialise par une migration définitive avec de longues années d'établissement. Au niveau de la population, l'on assiste à une croissance et convergence de plusieurs populations dans des espaces forestiers à forte production de la cacaoculture. Les cercles du Baoulé Sud, de l'Agneby, de l'Aboisso sont les régions ayant la forte densité de la population. Dans le premier cercle, le nombre de personnes qui pratique cette culture est de 456, dont 139 Européens, en 1930 et passe à 850 en 1945 avec 340 Européens. Ce nombre dans le second cercle est de 249 et atteint en 1955 à 502 le l'arrivée des Européens était liée à la cacaoculture, soulignons que cette population qui se consacre à cette culture, représentait 30% la croissance de population européenne était liée à l'arrivée massive de nouveaux migrants à partir des années 1950. Ils mettent en place les meilleurs mécanismes à l'exploitation du

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> ANCI 1RR 55 Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Haut-Sassandra. Bulletin agricole et commercial. Poste de Bouaflé, le chef de poste.

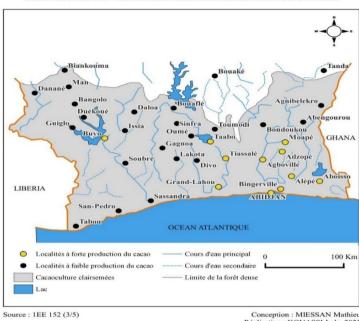
<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Archives non classées

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Archives non classées

Mathieu MIESSAN, Les fante et la cacaoculture en Côte d'Ivoire (1870-1958), revue Échanges, n° 021, décembre 2023

cacao. Le nombre élevé des Européens est dû à la production appréciable à la faveur de la croissance des prix des produits d'exportations du cacao après la première et la deuxième guerre mondiale. Cette donnée suscite l'engouement et l'encouragement des Européens à migrer dans les zones forestières capables de répondre aux besoins économiques. Il avait de population africaine composée de Malinké, de Mossi, Agni, Bété Baoulé... Dans ces espaces, dont la cacaoculture occupait une place primordiale, les Malinké constituaient le noyau le plus dynamique. Ils sont estimés à 32,07% dans ces régions de production (P. Kipré, 1981, p.156). Une autre population plus visible est les Mossi. Ils étaient composés de travailleurs, repartis dans les espaces forestiers à forte production du cacao. Ils constituaient la main d'œuvre la plus efficace dans les centres de grandes exploitations agricoles. Il en est de même pour les Baoulé, les Agni, les Bété, les Sénégalais, les Bambara, qui représentaient 25% dans ces zones 18. L'introduction et le développement de cette plante furent importants. Ils entrainaient des conséquences fondamentales. Elles sont multiples : la recomposition de l'espace ethnoculturel, la modification de la structure des exploitations, les tensions et les litiges fonciers (V. Bonnecase, 2001, p. 19).

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> ANCI 1QQ 9 Colonie de Côte d'Ivoire. Liste et adresse des maisons de commerce de la colonie de Côte d'Ivoire. Note sur le commerce dans les cercles de Korhogo et Agboville, 1907, 1913.



CARTE : LOCALISATION DES ZONES DE LA CACAOCULTURE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Conception : MIESSAN Mathieu Réalisation : KOUASSI Jude, 2023

Avant l'avènement de la colonisation et de la cacaoculture, les régions à production de cette culture étaient composées de peuples autochtones tels que : Baoulé, Abbey, Attié, Agni... L'on assiste à une reconstitution de l'espace ethnoculturel avec le développement de cette plante. L'on retrouve plusieurs peuples dans ces régions forestières. Au Baoulé Sud, on a les Européens, Syrolibanais, Sénégalais, Malinké, les Nzema, Abbey. 19 Dans l'Agneby, on rencontre des Dioula, Syro-libanais, Sénégalais, Européens, Attié, Baoulé, Bété, Agni, Ebrié, Nzema, Mossi (M. Keita, 2012, p. 305). À Aboisso, ce furent, les Baoulé, Mossi, Sénégalais, Asante, Européens, Attié, L'implication de cette population met en exergue l'impact de la cacaoculture que les Fante introduisirent en Côte d'Ivoire. La participation de cette population révèle l'importance de cette plante au sein de la société, bien même qu'elle est à l'origine d'une modification de structure des exploitations.

Avec une production croissante, l'exploitation de la cacaoculture ne se limite pas à la main d'œuvre familiale. Les planteurs utilisaient des manœuvres pour accroitre leurs produits agricoles. Ceux-ci étaient composés des Mossi. Sous le contrat avec les planteurs autochtones, ils utilisaient leurs rapports pour créer leurs propres plantations. Certains Baoulé usaient des rapports avec les Abbey,

<sup>19</sup> ANCI 1EE 122 (1) Colonie de Côte d'Ivoire. Rapports mensuels 1903-1913.

434

Agni pour défricher de vastes forêts. À Rubino sur 367 planteurs, on comptait 221 Baoulé, 90 Abbey, 40 Malinké et 16 autres peuples (P. Dupire, 1960, p.134). À Tiassalé sur 895 planteurs en 1930 on dénombrait 200 Baoulé, 180 Nzema, 150 Européens, 104 Malinké, 98 Fante 88 sénégalais, 35 Agni, 25 Abbey, 15 Bété. Dans le cercle d'Aboisso, le nombre de planteurs était de 503 réparti comme suit 65 Européens, 88 Mossi, 58 Nzema, 81 Fante, 105 Agni, 45 Sénégalais, 35, Asante, 28 Attié. 21

L'observation de ces chiffres montre la prééminence des allochtones dans la cacaoculture. Cette situation entraina de lourdes conséquences entre les autochtones et les étrangers. Par leur suprématie, ils commencèrent à acheter des terres aux autochtones. Autrefois, la terre est un bien commun, elle ne peut être vendue. Elle était cédée à un étranger moyennant une redevance symbolique. Avec cette nouvelle donnée liée à l'exploitation de la cacaoculture, elle fait l'objet de vente à des prix énormes. Par cet achat, l'acquéreur devient le propriétaire. Avec le temps, ils sont incontournables. D'autres cependant, qui ont obtenu par le passé d'usage coutumier, cèdent une portion de terre à leur compatriote sans informer le propriétaire autochtone. Les cessions d'usage étaient par le passé importantes, mais sans précisions. Ainsi, un étranger ayant une grande parcelle octroie à ses compatriotes en appliquant le système *abusan*<sup>22</sup>.

Certains étrangers acceptaient sans discussion le contrat, mais avec le temps, ils refusent de mettre en application les décisions du contrat. D'aucuns vont même à désavouer les conventions écrites qu'ils estiment qu'elles leur ont été imposées sans connaissance préalable du contenu (M. Keita, 2012, p. 313). De l'autre part, les autochtones donnaient des cessions ou des ventes indues avec la détention de faux états de vente, des concessions écrites non légalisées, non reconnues par l'héritier et par l'Administration. Ce qui conduit aux ventes multiples d'un terrain à maintes personnes, la rupture de contrat par l'héritier du propriétaire et des changements de contrat en cours d'exploitation (M. Keita, 2012, p. 314). Par ailleurs, ces contrats entre les deux partenaires n'obéissaient à aucun principe bien établi. Par-là, le propriétaire peut chercher à obtenir de l'allochtone ou de l'exploitant étranger certaines redevances. Cette donnée engendre des contestations juridiques entre les deux partenaires (V. Bonnecase, 2001, p.50). D'autres données comme la vexation envers le tenancier, l'accusant de vol, de surveillance continuelle, l'amène à laisser sa plantation. Ce qui profit au propriétaire. D'autres méthodes comme la menace, l'intervention rentre en cours de jeu pour intimider les étrangers ou les allochtones. Si ces stratégies échouent, les

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> ANCI 1QQ 9 Colonie de Côte d'Ivoire. Liste et adresse des maisons de commerce de la colonie de Côte d'Ivoire. Note sur le commerce dans les cercles de Korhogo et Agboville, 1907, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> ANCI non classées

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Abusan un terme akan renvoyant au système de redevance d'un tiers de la récolte. En effet, par ce système, le propriétaire bénéficie un tiers de production, un tiers pour les manœuvres et un tiers pour le gestionnaire de la plantation. Il arrive parfois que le gestionnaire bénéficie deux-tiers ; car il peut constituer la main d'œuvre.

fétiches sont utilisés où ils sont placés dans les plantations, dont l'accès est interdit aux étrangers.

Socle de la production des plantes arbustes, la terre devient une richesse pour la population ivoirienne. Par son caractère de producteur de biens, elle provoque de tensions et de conflits fonciers entre les personnes de différents peuples. Tout ceci découle de l'importance de la cacaoculture introduite par les Fante. Cette culture va créer une nouvelle bourgeoisie.

#### 3.2. La naissance d'une bourgeoisie de planteurs

L'avènement de la cacaoculture et son développement, entraînent un bouleversement des structures sociales, donnant naissance à une bourgeoisie de planteurs. Les facteurs qui sont à l'origine de cette bourgeoisie sont les données économiques et financières. Celles-ci découlent de la superficie des terres cultivées. Car c'est de la terre qu'ils tiraient toutes leurs sources de revenus. surtout, qu'entre cette période, les activités agricoles constituaient le nœud vital de l'économie de la colonie. Nous sommes peu confortés par les dires de A. Sawadogo (1976, p. 90): « Ainsi donc, même une plantation médiocre, à 250 kg/Ha, rapportait plus, dans l'année, que les émoluments des plus hauts fonctionnaires noirs de l'époque. Avec 5 hectares, on gagnait davantage que le commandant de cercle ! ». Grâce aux revenus tirés de l'exploitation des espaces cultivés du cacao, les planteurs pouvaient faire l'achat de produits manufacturés, à la bonification des conditions de vie notamment l'amélioration de l'habitat et l'édification de maisons confortables. Ils servaient aussi de moyen de création de nouvelles plantations pour la croissance de leur source de revenus et le maintien de leur train de vie. On distingue deux classes de planteurs : la petite classe de planteurs et la grande classe de planteurs. La proximité de sources de revenus, nous amène à ranger la petite classe et la moyenne classe en une seule classe : la catégorie des petits planteurs et celle des grands planteurs.

Cette catégorie des petits planteurs est constituée de deux sous-classes à savoir la moyenne et la petite classe. La jonction de ces deux classes s'explique par le fait que, les moyens financiers et économiques de la classe moyenne sont inférieurs à la classe des grands planteurs, alors que celle de la petite classe est très proche de la classe moyenne, bien que la superficie de terre cultivable soit 10 fois supérieure à celle de la petite classe. Cette donnée ne leur permettait pas de disposer des revenus colossaux, malgré un espace de terre cultivable compris entre 5 à 49 hectares. Ce qui les amène à avoir pratiquement les mêmes revenus que la petite classe qui avait un espace compris entre 1 et 5 hectares. C'est la fortune qui constitue la donnée essentielle de cette caractérisation. Car, elle permet de joindre les deux classes en une seule, qui est inférieure à celle des grands planteurs. La plupart des planteurs de cette catégorie endurait d'énormes difficultés pour donner un équilibre à leur budget. Cette situation désavantageuse pour la catégorie de petits planteurs l'amenait à la proie de la classe des grands planteurs. Cette classe était composée essentiellement des récolteurs, des colporteurs, et une minorité de traitants dont les moyens financiers faisaient défaut. Ce qui ne leur permettait pas

de s'engager amplement dans l'économie agricole comme les grands planteurs. Les petits planteurs restaient à la solde de grands planteurs par la détention de gros capitaux pour s'investir grandement la culture de rente.

#### Habitation moderne d'un riche planteur à Bacon



Cliché: Mohamed KEITA

Les grands commerçants-planteurs constituent la seconde classe de cette catégorie dans la colonie. Ils étaient les plus importants dans toutes les dimensions, ainsi qu'une occupation plus élevée de l'échelon supérieur dans ce domaine économique. Car, ils étaient investis en grande partie dans les domaines les plus importants et rentables durant cette période des activités économiques à savoir la culture de rente et le commerce. L'occupation du haut de l'échelon de cette classe se définissait par plusieurs critères, qui étaient l'espace cultivable, qui étaient supérieurs à 50 hectares, la disposition d'une main d'œuvre abondante soit familiale ou extérieure (M. Keita, 2012, p.252). Cette catégorie était caractérisée par son appartenance à la classe de grands commerçants, qui dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, prit part aux activités commerciales des régions de Grand-Bassam, mais surtout, dans les régions de Grand-Lahou et Tiassalé (P. Kipré, 1981, p. 218).

Par cette origine, dont les sources de revenus acquises dans les activités commerciales, leur permettaient de faire des investissements colossaux dans la cacaoculture, en créant ainsi de grande superficie de plantation, comme le fit les

cas de Morgan Dougan, Georges Dougan<sup>23</sup>, James Morrison, Francis Micah.<sup>24</sup> Cette catégorie fut l'un des groupes des planteurs qui contribua à l'essor, ainsi que la diffusion de cette culture de rente. Outre, leur action de diffusion, les grands planteurs furent les véritables initiateurs des peuples autochtones, de même que certains planteurs européens. Morgan Dougan a instruit des indigènes sur les avantages, de la cacaoculture et proposa des mesures susceptibles de conduire la propagande de cette culture. C'est, en partie, grâce à l'initiative des Fante que la cacaoculture devint très importante pour la Côte d'Ivoire.

#### Conclusion

Il convient de retenir que les Fante ont joué un rôle important dans le développement de la cacaoculture en Côte d'Ivoire. Leur apport à cette culture a été possible à grâce aux conditions naturelles favorables et à l'hostilité que les autochtones exprimaient à l'égard de cette culture. L'attitude des peuples autochtones dès son introduction fut un atout majeur de l'implication des Fante à cette culture. En fait, avant l'avènement de cette culture, les peuples se livraient à la culture de tubercules. Avec la colonisation, l'Administration coloniale va imposer cette nouvelle culture aux populations de la Côte d'Ivoire. Présents avant le colon, les Fante vont adopter cette nouvelle culture. Les résultats convenables des premiers essais de la cacaoculture, amenèrent l'Administration coloniale à encourager les Fante dans leur initiative. Ces derniers deviennent les initiateurs de cette culture aux peuples autochtones. Ainsi les peuples adoptent enfin cette culture. L'adoption de cette culture entraina des bouleversements socioéconomiques, conduisant à la naissance d'une bourgeoisie de planteurs. En conséquence, la cacaoculture devint la principale culture des peuples de la Côte d'Ivoire. La présente étude nous a permis de comprendre l'importance de cette culture dans la société ivoirienne pendant la période coloniale et post coloniale.

#### Sources et bibliographie

#### Sources d'Archives

ANCI 1DD 186 Colonie de Côte d'Ivoire. Questionnaire du Gouverneur Général relatifs à la révolte des Abbeys. Questionnaire au commerce et réponse. Réponse au questionnaire remis par Monsieur le Gouverneur Général au commerce de Grand-Bassam.

ANCI 1EE 28 (2) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Renseignement sur le cercle de Baoulé 1903.

ANCI 1EE 36 (1) Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Renseignement sur le cercle de Baoulé 1<sup>ere</sup> partie Toumodi de 15 mars 1904.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> ANCI 1QQ 9 Colonie de Côte d'Ivoire. Liste et adresse des maisons de commerce de la colonie de Côte d'Ivoire. Note sur le commerce dans les cercles de Korhogo et Agboville, 1907, 1913.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> ANCI 1RR 55 Colonie de Côte d'Ivoire, cercle du Haut- Sassandra, Rapport sur la situation économique et agricole du cercle du Haut-Sassandra 1910.

Mathieu MIESSAN, Les fante et la cacaoculture en Côte d'Ivoire (1870-1958), revue Échanges, n° 021, décembre 2023

ANCI 1EE 122 (1) Colonie de Côte d'Ivoire. Rapports mensuels 1903-1913.

ANCI 1QQ 9 Colonie de Côte d'Ivoire. Liste et adresse des maisons de commerce de la colonie de Côte d'Ivoire. Note sur le commerce dans les cercles de Korhogo et Agboville, 1907, 1913.

ANCI 1QQ 82 Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé Sud. Poste de Tiassalé. Bulletins agricoles et commerciaux 1909. Rapport sur la situation économique et commerciale 1911, 1913,1914, 1915.

ANCI 1QQ 84 Colonie de Côte d'Ivoire. Rapports économiques d'ensemble 1913. ANCI 1RR 12 (3) Colonie de Côte d'Ivoire, Circulaire au sujet du mouvement commercial. Circulaire à Messieurs les Administrateurs commandants de cercle, le 15 septembre 1910.ANCI 1RR 15 Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle d'Assinie.

Rapport n°356 sur la situation de l'agriculture indigène, le 12 juin 1917.

ANCI 1RR 55 Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Haut-Sassandra. Bulletin agricole et commercial. Le chef de poste. Bouaflé le 30 septembre 1909.

ANCI 1RR 71. Colonie de Côte d'Ivoire. Cercle du Baoulé. Poste de Tiassalé. Culture du cacaoyer en Côte d'Ivoire 1908.

ANCI 1RR 74, Colonie de Côte d'Ivoire, Cercle des Lagunes, du Baoulé, Bingerville le 28 septembre 1908.

ANCI 1RR 113, Colonie de Côte d'Ivoire, Service forestier, Lettre n°2588. F adressée à Monsieur le président de l'Union coloniale, 17 Rue Anjou, Paris 8<sup>e</sup> le chef du service forestier Nebout, le 21 mai 1915.

#### **Bibliographie**

ASSOUMOU Jean, 1977, L'économie du cacao : agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique tropicale, Paris, Jean Pierre de Large.

BONNECASE Vincent, 2001, Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale. Montpellier, IRD REFO, Document de l'unité de Recherche 095, n°2.

BRAUDEL Fernand, 1990, La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II Tome I : La part du milieu, Paris, Armand Colin, Neuvième Edition. BURLE Louis, 1952, La production de cacao en AOF, Centre de recherche agronomique de Bingerville.

DUMETT Everet Raymond, 1973, «John Sarbah, the Elder and African merchantile entrepeneurship in the late nineteenth century», *The Journal of AfricanHistory XIV* n°4, pp. 653-679.

ELLEN Hanak Freud et al, 2000, Les champs du cacao : un défi de compétitivité Afrique-Asie, Paris, Karthala.

GASTON Joseph, 1944, La Côte d'Ivoire, Paris, Fayard.

KEITA Mohamed, La culture du café et du cacao et le remodelage de l'espace dans la région de l'Agneby de 1909 à 1958, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Cocody.

KIPRE Pierre, 1981, Les villes coloniales de Côte d'Ivoire. Économie et Société (1893-1940), Thèse doctorat d'État ès Lettres, Université de Paris.

Mathieu MIESSAN, Les fante et la cacaoculture en Côte d'Ivoire (1870-1958), revue *Échanges*, n° 021, décembre 2023

KOUADIO Kouakou Didié, 2016, Les Baoulé-Sud face à la pénétration française de 1891 à 1960, Thèse de doctorat en Histoire Université Alassane Ouattara.

MAESTRI Edmond, 1976, Le chemin de fer en Côte d'Ivoire : historique, problèmes, techniques, influences sociales, économiques et culturelles, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Provence.

SAWADOGO Abdoulaye, 1975, *Le développement de l'agriculture en Côte d'Ivoire*, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris X-Nanterre.

SEKA Jean Baptiste, 2013, La traite de caoutchouc naturel en Côte d'Ivoire : naissance, développement et déclin d'une traite (1880-1920), Thèse de doctorat Histoire, Université Felix Houphouët Boigny.

YAPO Assi Jean-Baptiste, 2016, *Le développement de l'économie de plantation en pays akyé (1909-1959)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Alassane Ouattara de Bouaké.

YAYAT d'Alepé Hubert, 1979, *Une économie coloniale de transition : de la Côte d'Ivoire de 1893 à 1919*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Paris VII.

ZIKE Marc, 1990, La rébellion ivoirienne contre les multinationales, Abidjan, Ami.